

Montcel



Bulletin municipal • Janvier 2017

Sommaire

3-4	<i>Le mot du Maire</i>
5	<i>Informations pratiques</i>
5-7	<i>L'activité du Conseil municipal</i>
7-8	<i>Informations diverses</i>
	<i>Agenda électoral</i>
	<i>Location de la salle polyvalente et du barnum</i>
	<i>Recensement militaire</i>
	<i>État-civil</i>
9-10	<i>Le regroupement pédagogique Jozérand Montcel et la garderie</i>
10	<i>L'association des parents d'élèves</i>
11	<i>Point lecture</i>
12	<i>Sapeurs-pompiers</i>
12	<i>Office de Tourisme des Combrailles</i>
13-14	<i>Syndicat du bois de l'Aumône</i>
14	<i>Foyer rural</i>
15	<i>Les cérémonies</i>
16	<i>Téléthon</i>
17	<i>Règlement de l'étang</i>
18-20	<i>Dans les villages</i>
21-22	<i>Un peu d'histoire</i>
23	<i>Mentions légales</i>



La passerelle sur la Morge à Montcel
(crédit photo Françoise Mathey)



Panneaux photovoltaïques
(Crédits photo Grégory Bonnet)



Aménagement de la rue de l'école
(Crédits photo Bénédicte Delahaye)



Chères Montcelloises, Chers Montcellois,

C'est toujours avec plaisir que je prépare ce « mot du Maire » qui me permet de vous présenter mes vœux de bonne année mais également de prendre le temps de vous rappeler les principales actions menées récemment par le Conseil municipal et celles prévues pour le futur.

Le Conseil municipal met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour que, malgré une nouvelle baisse des dotations de l'État, la Commune de Montcel puisse continuer à offrir de meilleurs services et un meilleur cadre de vie à ses habitants.

En 2016, concernant les infrastructures, des travaux d'aménagement et de voirie ont été réalisés rue des écoles (Le Bourg) et impasse des Moulins (Le Pont) Ces travaux ont été financés sur la part de travaux « voirie et aménagement » dont la Commune dispose tous les ans auprès de la Communauté de communes.

La démarche de dénomination des voies a été finalisée.

La transformation du second étage au-dessus de la Mairie en habitation sera terminée au cours du premier trimestre 2017, elle permettra une mise en location et un apport de revenus pour la Commune.

Une passerelle a été construite sur la Morge à hauteur du lieu-dit Bonneval, je remercie vivement Jacques Chanudet et Serge Bonnet qui sont les grands artisans de cette installation qui permettra de belles randonnées.

Le transfert de la compétence restauration scolaire est effectif depuis le 01.09.2016, la Communauté de communes et la Commune vont travailler en 2017 à créer un point de restauration à Montcel. Des travaux seront donc réalisés cette année dans la salle des fêtes afin que les enfants ne soient plus déplacés les midis et puissent manger sur place; nous profiterons de ces

interventions sur les bâtiments communaux pour les adapter aux normes d'accessibilité et réduire leur consommation énergétique.

Le Conseil municipal continuera d'étudier en 2017 les diverses formes de mutualisation avec les communes voisines avec à l'esprit les contraintes budgétaires et les futures normes qui pourraient nous être imposées.

Un projet d'envergure est en cours depuis plus d'un an : impliquer pleinement Montcel dans la transition énergétique. Des réunions publiques ont été tenues en 2016 pour envisager l'installation de panneaux photovoltaïques et un éventuel projet éolien citoyen coopératif.

La centrale de production par panneaux photovoltaïques a été posée sur le toit de l'église et la production va débuter au mois de janvier 2017. Les réunions avec les personnes intéressées par le projet éolien citoyen ont débuté durant le dernier trimestre 2016 et ont conduit à la création de groupes de travail (technique, juridique-financement, communication). À ce jour, ces groupes sont constitués d'habitants et d'élus municipaux de Montcel, de bénévoles de la SCIC Combrailles Durables. Je vous invite tous à venir participer à cette belle aventure humaine qui, si elle aboutit, pourra permettre la production d'une électricité renouvelable par une structure novatrice portée par les acteurs locaux, l'implication des citoyens, l'appropriation locale de la production d'énergie, la fixation des richesses produites sur le territoire pour le territoire, des créations d'emplois et le renforcement du lien social.

Pour mener à bien ce projet, ainsi que pour préparer les réserves foncières inhérentes à tout nouvel aménagement susceptible d'apporter de nouveaux services ou de valoriser notre commune, le Conseil municipal a décidé d'engager une étude relative à un aménagement foncier (financée par le Conseil départemental) ; la première réunion de

la Commission interviendra dès le mois de janvier. Dans le domaine culturel, nous avons pu bénéficier en 2016 à Montcel d'une opérette, d'un spectacle de marionnettes et d'un spectacle comico-décapant de Chraz qui a fait salle comble ! J'espère que vous serez nombreux en 2017 à venir profiter notamment d'une pièce de théâtre (en mars ?) et d'un concert de Fred Babin (probablement le 21 avril).

L'année 2016 a également été marquée par la réouverture de notre point-lecture (derrière la Mairie) qui est désormais intégré au réseau de lecture de la Communauté de Communes. Merci aux bénévoles, ils vous attendent pour vous faire découvrir de nombreux ouvrages.

Au niveau de animations, il est urgent de donner un nouveau souffle à notre foyer rural qui ne manque pas d'idées mais de bras et d'énergie, merci d'avance à tous ceux qui voudront bien soutenir ce qui doit être un des principaux organes d'animation et de lien social.

Nous ne disposons plus de « club des aînés » mais avons la chance d'accueillir dans notre salle des fêtes, depuis novembre 2016 et jusqu'à avril 2017, des séances de Gym d'entretien organisées par le CLIC de Riom pour les plus de 60 ans. Vous pouvez encore vous inscrire !

Concernant notre lutte contre le projet du VALTOM d'implantation d'un Centre d'Enfouissement Technique sur le territoire communal, le Conseil d'État a déclaré irrecevable notre second pourvoi. Rien n'est perdu pour autant puisque cet éventuel projet nécessiterait pour sa mise en œuvre beaucoup d'autres autorisations et nous continuerons de nous battre pour que ce dossier ne puisse aboutir. Il faut également noter que le projet montcellois ne semble plus d'actualité pour le VALTOM qui souhaite orienter la majorité des déchets ultimes vers le centre de Puy Long, centre pour lequel il va déposer une demande de prolongation-extension. Nous restons vigilants !

*Enfin, je vous précise que comme l'année passée, nous organiserons **une cérémonie de présentation des vœux de la municipalité**. Celle-ci se tiendra **le dimanche 29 janvier à 14 h 30** et permettra notamment d'entretenir la convivialité dans notre village et de présenter les associations que je vous invite à rejoindre pour faire vivre notre territoire.*

Je souhaite à tous que l'année 2017 vous garde en bonne santé et vous apporte chaque jour petits et grands bonheurs qu'il vous faudra savoir saisir.

Très cordialement,

**Votre Maire,
Grégory BONNET**



Mairie

3, rue Suchet des Rameaux
Le Bourg
63460 MONTCEL

Téléphone : **04 73 33 03 65**
Courrier électronique : mairiemontcel@gmail.com
Facebook : *commune de Montcel*
Site : <http://ville-montcel.com>

Le secrétariat est ouvert au public :

- le lundi de 14 h 00 à 18 h 00
- le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Secrétariat assuré par M^{me} Ludivine MONTEL

Permanences des élus

Le lundi et jeudi de 18 h 00 à 19 h 00. Les prises de rendez-vous se font pendant les horaires d'ouverture du secrétariat.

L'équipe municipale

Grégory BONNET, Maire (Lavaure), Nathalie AMEYE (Le Pont), Laurence CESARINI (Lavaure), Jacques CHANUDET (Le Bourg), Annick FALEMPIN, Adjointe (Le Pont), Françoise MATHEY (Le Bourg), Jean-Paul MOMPIED, Adjoint (Latour Serviat), Norbert ONZON (Le Peyroux), Lionel PEYNET, Adjoint (Le Bourg), Jean-François PORTE (Le Pont).

M^{me} Sophie TARDIVAT (Les Vergers/Les Larges) a quitté la commune et a démissionné de son mandat de conseillère municipale.

Compte-rendu du Conseil municipal

Vous trouverez ci-après les principales délibérations prises par le Conseil municipal lors des réunions qui se sont tenues en 2016.

Nous vous rappelons que tous les comptes rendus des réunions du Conseil municipal sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune www.ville-montcel.com

• Modification des statuts de la Communauté de communes : Vote pour accepter le transfert au 01.09.2016 de la compétence restauration scolaire à la Communauté de communes. Cette nouvelle compétence permettra d'assurer une production locale des repas, d'avoir des équipements aux normes, de mutualiser les moyens et de ne plus déplacer les enfants à midi.

• Vente de la licence IV de la commune : vente de la licence pour la somme de 4 000 €.

Conseil municipal du 29 février 2016

• Reprise de concessions au cimetière : cinq emplacements disponibles vont être repris. Les caveaux vont être renumérotés sur le nouveau plan. deux nouveaux emplacements vont être disponibles, ce qui permettra à la commune de disposer d'un caveau provisoire et de 6 autres concessions.

• Comités consultatifs : Le Maire propose la mise en place de comités consultatifs animés par un conseiller municipal, auxquels les habitants de Montcel pourront participer selon leurs intérêts. Il est décidé la création de 5 comités : Comité

Conseil municipal du 29 janvier 2016

• Reprise de concessions au cimetière : cinq emplacements disponibles vont être repris. Les caveaux vont être renumérotés sur le nouveau plan. deux nouveaux emplacements vont être disponibles, ce qui permettra à la commune de disposer d'un caveau provisoire et de 6 autres concessions.

Actions sociales / Comité Affaires scolaires / Comité Vie locale / Comité Finances et fiscalité / Comité Énergie, urbanisme, environnement et aménagement du territoire.

- Droit d'interpellation : Le Maire propose de permettre aux habitants d'interpeller le Conseil municipal sur des thématiques relevant de sa compétence. Les habitants de plus de 16 ans pourront se regrouper pour formuler une demande qui sera soumise au Conseil municipal. La question sera mise à l'ordre du jour et devra donner lieu à une décision faute de quoi la question sera soumise à une votation citoyenne.
- Aménagement foncier : La commune de Montcel fait partie des communes qui n'ont jamais fait l'objet d'un remembrement (seulement 30 % dans le Département). Le Maire expose la nécessité de développer un véritable projet de territoire afin d'y intégrer les actuels projets communaux, implantation d'éoliennes, agrandissement du cimetière, développement de l'urbanisme, et de prévoir tout autre projet d'intérêt public (groupe scolaire ?). À cette fin, la commune doit pouvoir disposer de réserves foncières et organiser son actuel domaine privé. L'aménagement foncier pourrait également permettre le désenclavement de nombreuses parcelles. L'étude et la réalisation de cet aménagement foncier seront à la charge du Conseil départemental. Les travaux connexes (notamment les modifications de voies) seraient à la charge de la commune mais éligibles à des subventions du Conseil départemental.

Conseil municipal du 25 mars 2016

- Vote des Comptes administratifs, des budgets et des taux d'imposition : Taxe Habitation 7,62 % / Foncier Bâti 13,62 % / Foncier Non Bâti 56,53 %.

Conseil municipal du 20 mai 2016

- Effectifs : Afin de remplacer Mme Tardif, secrétaire de Mairie, qui part en retraite, décision d'embaucher Mme Ludivine Montel à compter du 27 juin.
- DICRIM : Adoption du document sur la prévention des risques naturels sur la commune.
- Adressage : Validation de la désignation des noms des rues, du numérotage et des plans.

• SDCI : Approbation du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et du périmètre de la nouvelle communauté de communes comprenant les actuelles communes de la communauté de Manzat, de la communauté de Côtes de Combrailles ainsi que les communes de Blot l'Église, Lisseuil, Marcillat, Saint Gal sur Sioule, Saint Quintin sur Sioule, Saint Rémy de Blot, Saint-Pardoux et Pouzol.

• Énergies renouvelables : Suite à la présentation de Combrailles Durables, il est proposé l'installation de panneaux photovoltaïques. Les toitures de l'atelier technique et de la caserne des pompiers seront mises à disposition de la SCIC Combrailles Durables pendant 20 ans. La SCIC fera l'installation et la gestion des panneaux pour son compte ; la propriété de ces derniers reviendra à la commune à la fin de la mise à disposition des toitures.

Le toit de l'église sera équipé par la commune ; la SCIC Combrailles Durables assistera gratuitement la commune pour l'exploitation, la gestion et la facturation.

Achat de parts pour entrer dans la coopérative de Combrailles Durables : Achat 10 parts à 50 €.

Conseil municipal du 11 août 2016

- Tarifs assainissement : En 2016, la part fixe était de 130 € et la part variable de 1,65 € le mètre cube.

Pour 2017, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs.

- Suppression de l'abattement général à la base pour la taxe d'habitation :

Le Conseil municipal avait considéré en 2015 que l'abattement général à la base n'était plus opportun et avait décidé de le supprimer sur deux années. L'abattement était passé de 15 à 7 % entre 2015 et 2016. Conformément aux réflexions menées antérieurement, il est décidé la suppression de l'abattement.

Conseil municipal du 10 octobre 2016

Constitution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier :

Sont élus titulaires, Monique Formento, René Parry et Annick Falempin.

Sont élus suppléants, Bruno Finck et Lionel Peynet.

Sont désignés comme représentants de la Commune, 2 conseillers municipaux titulaires, Jean-Paul Mompied et Jacques Chanudet et 2 suppléants, Norbert Onzon et Laurence Césarini.

- Commune nouvelle : les conseils municipaux de Montcel et Saint Hilaire la Croix seront réunis le 15 novembre 2016 afin d'évoquer le dispositif des communes nouvelles/fusion de communes.

Conseil municipal du 9 décembre 2016

- Choix relatifs à la nouvelle intercommunalité : le Conseil municipal approuve le choix du nom « Combrailles, Sioule et Morge » mais refuse de fixer le siège à Manzat et propose Combronde. Dans la nouvelle intercommunalité, la commune de Montcel ne disposera plus que d'un délégué communautaire, Grégory Bonnet. Son suppléant sera Jean-Paul Mompied. Françoise Mathey est désignée comme déléguée de la commune au Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Agenda élections 2017



• Élections présidentielles

1^{er} tour le 23 avril 2017
et 2^e tour le 7 mai 2017

• Élections législatives

1^{er} tour le 11 juin 2017
et 2^e tour le 18 juin 2017

Le bureau de vote (mairie) sera ouvert de 8 h à 18 h



* * * * *

Location de la salle polyvalente et du barnum

Les réservations de la salle polyvalente se font à la mairie aux heures d'ouvertures habituelles.

Le futur locataire doit retirer en mairie une convention de location. Celle-ci devra être remise en mairie une semaine avant la date de location, remplie avec l'attestation d'assurance en responsabilité civile. La personne devra préciser sur ce document l'équipement et la vaisselle qu'il souhaite. Lors de la remise des clés, l'organisateur effectuera le paiement avec les chèques de caution auprès du responsable présent.

Disponibilité de la salle : du vendredi 17 h au dimanche soir.

La réservation pour le Nouvel An se fait à partir du 1^{er} juillet 2017.

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017 :

Habitants de MONTCEL (toute personne assujettie à la taxe habitation)	Habitants ou sociétés des autres communes
Période d'été : du 2 avril au 30 septembre	150,00 € 300,00 €
Période d'hiver : du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} avril	200,00 € 350,00 €

Possibilité de location de jours supplémentaires : 50,00 € par jour en période d'été et 75,00 € par jour en période d'hiver. Chèques de cautions : 300,00 € (pour la salle) et 60,00 € (pour le ménage mal fait). La mise à disposition de la salle et des équipements est gratuite pour les associations de la commune dans l'exercice normal et habituel de leurs activités et les manifestations qu'elles organisent 2 fois par an.

Location du Barnum

- Pour les associations de la commune : gratuité
- Pour les repas de quartier dans la commune : 25,00 €
- Pour les particuliers résidant dans la commune : 50,00 €

Les constructeurs du barnum bénéficieront encore de la gratuité. La location n'est pas possible pour les personnes extérieures à la commune.

Recensement militaire

Tous les jeunes Français et Françaises sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger), et ce entre la date de leur 16^e anniversaire et les 3 mois qui suivent.

La mairie (ou le consulat) délivre une **attestation de recensement**, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, BAC, conduite accompagnée...).



Le recensement est la condition indispensable à l'**inscription sur les listes électorales**.



Il suffit de se présenter à la mairie de son domicile avec :

- votre livret de famille
- votre carte d'identité
- un justificatif de domicile

* * * * *

État Civil 2016

Avis de naissances

Sidonie MONPIED THORE,	née le 26 mars	à Clermont-Ferrand
Jean VERGNE,	né le 4 mai	à Clermont-Ferrand
Raphaële PIERSON,	née le 21 juin	à Clermont-Ferrand
Morgan REBOUFFAT,	né le 22 juillet	à Clermont-Ferrand
Yaël BONNET,	né le 30 juillet	à Vichy
Titouan PAYET-BERNOUD,	né le 27 août	à Beaumont
Lucrézia FAURE,	née le 13 octobre	à Clermont-Ferrand
Anna DELORY,	née le 31 octobre	à Clermont-Ferrand
Lorick LIHARD,	né le 6 novembre	à Beaumont
Ninon BRUN,	née le 15 décembre	à Beaumont
Mathis DE OLIVEIRA,	né le 16 décembre	à Beaumont
Margot BERA,	née le 18 décembre	à Clermont-Ferrand

Avis de mariage

Patrice BARRIÈRE & Silva CANO	à Clermont-Ferrand
-------------------------------	--------------------

Avis de décès

Yvonne DUMAS, épouse MONPIED,	le 19 février 2016
Daniel VENON,	le 19 avril 2016
Philippe PLANE,	le 31 juillet 2016
Sylviane LAFARGE,	septembre 2016

École maternelle de Montcel (2016-2017)



Petite section :
16 enfants

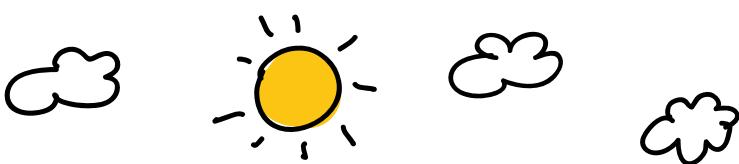
Moyenne section :
12 enfants

Grande section :
16 enfants

TOTAL : 44 élèves

Nos élèves sont accueillis dans des locaux aménagés spécifiquement pour eux sur deux étages. L'équipe éducative est aujourd'hui constituée de deux enseignants, M. Christophe BOUCHARD et M^{me} Maryline ARNAUD ; et de deux ATsem : Catherine MIRANDA (actuellement remplacée par M^{me} Sandrine NOIR) et Émeline LAURENT.

De nombreux projets ont vu le jour l'année passée grâce au travail des enfants : musique et chants, travail sur le thème des animaux, avec de nombreuses activités organisées aussi en extérieur. Toutes ces activités ont été ponctuées par des moments festifs : fête de Noël avec spectacle et venue du Père Noël à Montcel, rencontres avec les élèves de Jозеранд, spectacle de conteurs, visite de la ferme de Catbru, du parc animalier d'Ardes-sur-Couze...Toutes



ces sorties ne pourraient bien sûr pas avoir lieu sans l'aide financière de l'association des parents d'élèves, qui financent à 80 % ces sorties, les 20 % restants étant financés par la coopérative scolaire par le biais de ventes (chocolats, vente souris verte, vente de noël).

Les actions entreprises (vente de fleurs, de chocolats...) sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à vous renseigner ! Les enfants vous remercient d'avance...



Cette année un projet autour de la sculpture est en cours, en collaboration avec notre artiste local Rufino Alvarez. Suite à la visite des rochers de Rufino, les enfants vont travailler sur le lien entre conte et sculpture, pour donner lieu en fin d'année à une exposition au domaine royal de Randan.

Pour l'année scolaire à venir, les effectifs semblent encore



chargés. Il est important, pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, que chaque habitant nous déclare les enfants susceptibles d'être scolarisés. La mairie et l'école se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et préinscription dès le mois de janvier (école : 04 73 33 05 01, demander M^{me} ARNAUD). Pour l'instant l'accueil des moins de trois ans ne peut être assuré, en raison des effectifs et du nombre de places disponibles.

À l'année prochaine !



Garderie scolaire de Montcel

La structure d'accueil périscolaire fonctionne tous les jours de classe. Elle est ouverte avant et après l'école de 7 h 30 à 18 h 30 par M^{me} Rose WEBER.

École primaire Jozerand (2016-2017)

M^{me} Pilorget : 22 enfants (17 CP et 5 CE1)

M^{me} Croux : 24 enfants (5 CE1 et 15 CE2)

M^{me} Fitamen : 28 enfants (15 CM1 et 13 CM2)

TOTAL : 74 élèves 

M^{me} Annick Planeix renforce l'équipe pédagogique dans la classe de CP-CE1 et dans celle de CE1-CE2 en intervenant auprès de deux enfants porteurs de handicaps. Elle est présente dans les locaux le lundi, le jeudi et le vendredi.

L'an passé (2015-2016), l'année scolaire a débuté en septembre par une visite du parc Paléopolis à Gannat. Les enfants des différentes classes ont découvert la paléontologie, la technique de fabrication de fossiles et de moulages et l'art pariétal.



Tous les enfants de l'école ont bénéficié d'un cycle « *natation* » du mois de janvier au mois de juin. Pour ce faire, un marché de Noël a été organisé et les enfants ont donc créé des décos de Noël qui ont été ensuite vendus afin de financer les entrées à la piscine.

Au cours du second trimestre, l'ensemble des enfants de l'école s'est largement investi dans un projet « *chorale* ». En effet, l'école a participé à une rencontre chorale « *Choralimagne* » organisée par le Réseau Lumière à Effiat au mois d'avril. Durant ce moment convivial, les enfants ont interprété, devant leurs camarades, trois chansons sur le thème de la Préhistoire. Ils ont

eux-mêmes écouté les chorales de deux autres écoles (Artonne et Aigueperse) et ont participé, en compagnie de leurs camarades de ces deux écoles, à un bal traditionnel. Enfin, l'année scolaire s'est clôturée par différents moments forts en émotion. Tout d'abord, les enfants de la classe de CE1-CE2 ont découvert l'usage du braille et le rôle du chien-guide grâce à l'intervention, au sein de l'école, des membres de l'association Braille et Culture d'Aigueperse.



Ensuite, les enfants de l'école ont réinterprété leurs chansons devant leurs parents à l'occasion du traditionnel repas de fin d'année organisé par l'Association de parents d'élèves. Les enfants de la classe de CM1-CM2 ont également participé à une journée d'imprégnation au collège Diderot, afin de découvrir leur vie de futurs collégiens. Puis, les enfants de l'école complète sont partis en sortie scolaire à la découverte de la maison de la pierre de Volvic, puis ils ont randonné tout le long du chemin Fais'art à Chapdes-Beaufort. Enfin, les enfants de la Grande Section de Montcel sont venus découvrir, un après-midi durant, leur future classe de CP. Les enfants de CM en ont profité pour présenter diverses pièces de théâtre, sous le regard impressionné de leurs camarades de GS, CP et CE.



Président : Steve SILVA

Président Adjoint :
Jérôme RABANET

Trésorière :
Lydwine ROUX-ISAMBOURG

Trésorière Adjointe :
Aurélie VIDAL

Secrétaire :
Anne-Sophie ROUME

Secrétaire Adjointe :
Céline FAYE

Les manifestations pour 2016/2017

• **Octobre 2016 :**
Vente de fleurs de toussaint

• **Novembre 2016 :**
Repas d'automne
HALLOWEEN

• **Décembre 2016 :**
Vente de sapins de Noël

• **Janvier 2017 :**
La galette des Rois

• **Mars 2017 :**
Traditionnel LOTO

• **Mai 2017 :**
Vente de plants et fleurs de printemps

• **Juin 2017 :**
Traditionnel repas de fin d'année

Vous pouvez suivre l'APE Jozerand-Montcel sur :

[www.facebook.com
/APEmontceljozerand](https://www.facebook.com/APEmontceljozerand)

www.ape-jozerand-montcel.fr

et nous contacter par mail :
contact@ape-jozerand-montcel.fr

Réseau de lecture publique des Côtes de Combrailles



- ⇒ **Une médiathèque intercommunale (à Combronde) et 7 points-lecture fonctionnant en réseau** : Beauregard-Vendon, Champs, Gimeaux, Montcel, Prompsat, Teilhède et Yssac-la-Tourette
- ⇒ **Un accès libre et gratuit pour tous, à tous les lieux de lecture** ; lecture sur place libre et gratuite, sans abonnement

Uniquement à la médiathèque

- 1 poste d'écoute de musique sur place.
- 5 postes informatiques en libre accès et wifi gratuit*.
- Possibilité d'impressions et de photocopies (service payant).
- Un espace « *patrimoine et documentation locale* » dans le cadre du Centre de Ressources documentaires du Patrimoine du Pays des Combrailles, avec possibilité d'aide à la recherche*.
- Des espaces de travail (table avec prises électriques à disposition) et de détente.
- Un espace presse, avec, entre autre, le journal la Montagne

- Une boîte « *retour des documents* », à l'arrière du bâtiment, pour rendre vos livres même aux horaires de fermeture.

Sur l'ensemble du réseau

- Plus de 16 000 références de documents (livres, CD, DVD, livres audio).
- Possibilité de réserver des documents ou de prolonger des prêts par mail, téléphone ou dans votre point-lecture.
- Circulation des documents sur le réseau : ne vous déplacez plus jusqu'à Combronde, on vous porte les livres au point-lecture le plus proche de chez vous (ou celui choisi lors de votre inscription) !
- emprunt et retour de vos documents partout sur le réseau.
- Travail en collaboration avec la médiathèque départementale, soit :
 - une possibilité de réserver des ouvrages parmi plus de 175 200 références,
 - l'accès gratuit à une bibliothèque numérique (livre, musique, films et auto-formation).
- Accueil de classes, animations diverses*.
- 1 site internet, avec catalogue consultable en ligne : <http://cccotesdecombrailles.c3rb.org/>

Comment ça marche ?

- Vous vous inscrivez où vous souhaitez et choisissez votre point-lecture/médiathèque de référence appartenant au réseau (près de chez vous, de votre travail, de l'école de vos enfants...).
- L'inscription est individuelle, nominative et annuelle (de date à date).
- Avec votre adhésion : accès à TOUS les services, TOUS les lieux du réseau.
- 1 seule inscription par an (et par personne) pour accéder à l'ensemble du réseau aux tarifs suivants :
 - 5 €/an/personne à partir de 15 ans,
 - gratuit pour les enfants (jusqu'à 14 ans),
- Carte professionnelle gratuite pour les assistantes maternelles*.
- Avec votre inscription, vous pouvez emprunter et rendre des documents sur l'ensemble du réseau (par exemple, emprunter à Teilhède et rendre à Champs).
- Nombre de documents empruntables pour 3 semaines (par carte) :
 - 5 livres (dont 1 nouveauté pour les adultes),
 - 2 livres audio,
 - 3 périodiques,
 - 3 CD,
 - 1 DVD.

À Combronde : LUNDI de 16 h 30 à 18 h 30, MERCREDI de 9 h 30 à 18 h 30,

VENDREDI de 9 h 30 à 12 h et de 13 h et 18 h 30, SAMEDI de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

À Montcel, Point lecture ouvert à la Mairie, le LUNDI de 16 h à 18 h.



Sapeurs pompiers de Montcel



Le mot du responsable du Centre de Première Intervention de Montcel

Le CPI Montcel assure des interventions de prompt secours et interventions diverses. Son personnel est également intégré au Centre de Secours de Combronde pour toutes autres activités opérationnelles.

En 2016, nos personnels féminins Élisabeth BOURROUX et Ève HANUS ont fait une pause pour mettre au monde deux bébés (nous félicitons les heureux parents).

Nos nouveaux incorporés, Alisson GELATINA et Marien PORTE se sont formés au secourisme et font depuis quelques mois des interventions de secours à personnes.

En ce début d'année 2017, Mickaël ZENOU arrête l'activité de pompier mais nous accueillons Maxime CHATELUT qui va sans tarder commencer sa formation. Dans la continuité d'Alisson et Marien, Maxime fait parti de ces jeunes qui s'engagent à nos côtés pour assurer les secours de proximité.

Les sapeurs-pompiers volontaires constituent la base de l'organisation des secours en France.

À Montcel, pour tous renseignements sur le volontariat, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au Centre de Première Intervention (derrière l'école, permanence le vendredi de 19 h 30 à 20 h).

Adjudant Olivier FOLLIN



L'Office de tourisme des Combrailles œuvre aussi pour vous !

L'office de tourisme a reçu 18 843 personnes, une fréquentation en **augmentation de 6 %**. La fréquentation du site internet poursuit sa croissance exponentielle avec 120 000 visites soit une augmentation de plus de 35 % sur l'année. L'accueil hors murs, une nouveauté, a connu le succès !

Sébastien est allé à la rencontre des estivants dans des points stratégiques comme le gour de Tazenat, le lac des Fades-Besserve, le rond-point de Saint-Ours ou les grandes manifestations. Il a ainsi promotionné les Combrailles et renseigné plus de 2000 personnes.

Nos projets 2018

Création d'un circuit VTT, en toute liberté, d'environ 300 km sur une semaine. Possibilité de faire une demi-boucle. Des propositions d'hébergements sont fournies. Nous attendons les sportifs !

Création d'une application randonnées sur les Combrailles pour découvrir leurs richesses, à l'aide de votre smartphone, tout en marchant. Vous n'aurez plus qu'à vous laisser guider !

Et nous poursuivons nos efforts pour améliorer l'accueil touristique et diffuser vos informations touristiques sur l'ensemble des Combrailles. À nous de nous adapter aux tendances actuelles !

Le mot du Président de l'amicale :

Nous vous souhaitons une très belle année 2017.

Encore une fois, nous vous remercions pour l'accueil chaleureux qui nous est réservé en fin d'année pour les calendriers.

En 2016, nous avons organisé le repas du 1^{er} mai à l'étang de Montcel, un moment de rencontre toujours agréable avec les habitants. Cette année, nous devrions vous proposer un événement le samedi 24 juin 2017...

Hervé MONPIED



La Tarification Incitative pour réduire nos déchets



Le Syndicat du Bois de l'Aumône assure la collecte des déchets ménagers des 131 communes qui composent son territoire. Il encourage également la valorisation et le réemploi des déchets (tri) mais aussi leur réduction (prévention). C'est pourquoi les élus ont décidé, dès 2012, la mise en place d'une tarification incitative liée à la quantité de déchets produits. De ce fait, les déchets feront l'objet d'un nouveau mode de cotisation prenant en compte la production réelle des déchets de chaque foyer. **Dès 2017, la production des déchets des ménages sera mesurée. Et en 2018, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères intégrera une part incitative tenant compte de cette utilisation du service.**



Comment fonctionne la tarification ?

Aujourd'hui, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est calculée en fonction de la valeur locative de l'habitation concernée. En 2018, la TEOM sera réduite de 21,93 % et s'ajoutera une part incitative liée à l'utilisation réelle du service. Pour calculer cette part incitative, le SBA mesurera la quantité de déchets produits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

La TEOMi comprendra une part réduite de la TEOM payée actuellement, à laquelle s'ajoutera une part incitative liée à l'utilisation du service de chaque foyer. L'utilisation du

service correspond à la nature (poubelles jaune ou verte) et aux quantités de déchets produits.

Quels sont les tarifs de la part incitative ?

Les tarifs applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ont été votés par le Comité syndical du SBA le 10 décembre 2016. Ils définissent le prix de la levée de vos poubelles vertes et jaunes. Ce prix varie selon le mode de collecte (poubelles ou Points d'Apports Volontaires) et le volume des contenants de collecte (poubelle de 120 ou de 240 litres, P.A.V. de 30 litres, 90 litres en déchèteries et pour certains points dédiés aux professionnels).

Les poubelles jaunes et vertes sont équipées de puces électroniques, qui comptabilisent le nombre de collectes (chaque fois que la poubelle est levée). Une carte d'accès ouvre les Points d'Apport Volontaire jaunes et verts et permet de compter le nombre de dépôts (chaque fois que le tambour est ouvert).

► Tarifs 2017

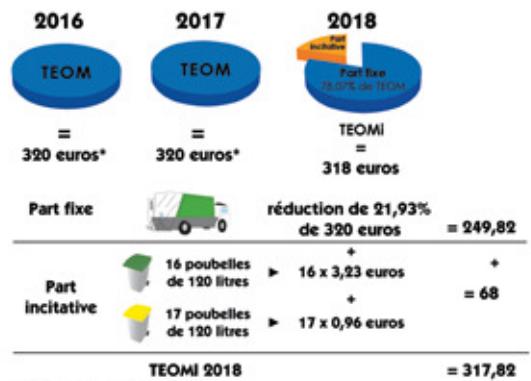
	= 3,23 € la levée
	= 5,06 € la levée
	= 0,74 € l'apport
	= 1,50 € l'apport
	= 0,96 € la levée
	= 1,31 € la levée
	= 0,21 € l'apport
	= 0,35 € l'apport

C'est en fonction de la comptabilisation de toutes les levées ou des apports en P.A.V. que sera calculée la redevance spéciale (pas de forfait en TEOMi)

C'est en fonction de ce nombre de levées et d'apports en PAV que sera calculée la part incitative. Les tarifs sont appliqués dès la première levée. Avec la TEOMi, il n'y a pas de forfait.

Dès le 1^{er} janvier 2017, vous pourrez suivre votre consommation sur le site internet du SBA www.sba63fr, via votre compte personnel, ou par téléphone au 04 73 647 444.

Exemple de Monsieur et Madame Dupuis :



* * * * *

Foyer rural

Le Foyer rural remercie une nouvelle fois pour leur aide précieuse toutes les personnes qui ont activement participé aux animations des 13 et 14 juillet 2016, tout au long des 2 jours.

Le 13 au soir :

- Retraite aux flambeaux très appréciée des enfants, accompagnés sur leur trajet par la Banda de Combronde jusqu'à l'étang, où la foule nombreuse a admiré le feu d'artifice, tiré par notre artificier-artiste Jacques Chanudet.
- Bal à la salle des fêtes, animé par Hypérion.

Le 14 après-midi :

- Barbecue, jeux gonflables qui ont amusé petits et grands.
- Concert rock avec le groupe Ajacks qui a assuré l'ambiance tout l'après-midi.
- Les amateurs de sports mécaniques ont pu bénéficier de baptêmes de course de côte et de balades en moto. Merci à l'équipe de Mickaël Arcoutel et au Valkyrie RCC de « Fifi Legnat » pour ces moments inoubliables et pour leur générosité.

Souhaitant que ces festivités estivales puissent être reconduites, le foyer rural vous souhaite une très bonne année 2017.



Les cérémonies



Le 31 janvier 2016,
les vœux de la municipalité
aux Montcellois



Commémoration
du 8 Mai



Commémoration
du 11 Novembre

Téléthon 2016 à Montcel

Comme chaque année, voici un bilan de notre participation au Téléthon.

Par notre investissement et notre participation, nous avons pu collecter une somme plus importante qu'en 2015, soit 6 429,96 €. Cela résulte de la vente de confitures, brioches, champignons, de la participation à l'Orientthon, au Sheng Zhen Gong et au marché du Téléthon. Nous regrettons la faible participation à l'Orientthon malgré une belle journée ensoleillée. Cela avait pourtant demandé beaucoup de travail pour le mettre en place.

Cette année encore, nos « artisans » confituriers ont cuisiné environ 270 kg de fruit pour la réalisation de plus de 1 000 pots de confiture. Vous avez pu acheter cette confiture lors des manifestations et dans les commerces de notre territoire. Lors

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

2 ET 3
DÉCEMBRE
2016

du marché vous avez pu acheter des champignons, quelques légumes de saison, du pain et aussi découvrir des créations artistiques réalisées par Hélène et Lydwine. Les traditionnelles crêpes ont été servies avec du jus de pommes frais offert par Hervé. Merci à lui.

Le pain cuit par Jean-François et son équipe dans le four du Pont pour le marché et pour le repas, a été servi avec une potée auvergnate préparée par Jacques et ses complices.

Samedi matin, pendant que des bénévoles faisaient le ménage dans la salle, les vendeurs de brioches se présentaient à vos portes. Cette vente est une action importante qui connaît un grand succès chaque année. Merci pour votre accueil et votre générosité. Le samedi n'étant pas terminé, il nous fallait rejoindre Combronde. C'est

au départ de Puy Gilbert avec les marcheurs de Charbonnières sur un parcours proposé par Odette que nous sommes arrivés à Combronde pour le défi « *Ballons* ».

L'équipe du Téléthon de Montcel, bien que toujours aussi impliquée, commence à se fatiguer et a besoin de sang neuf et vous savoir concernés par cette action. Elle aimerait voir ses rangs gonflés par quelques bénévoles supplémentaires. Nous avons besoin de vous pour aider les personnes et particulièrement les enfants atteints de maladies rares et pour que la recherche médicale continue à avancer.

Nous vous souhaitons une année 2017 heureuse et pleine de joie et nous vous donnons rendez-vous en décembre 2017.

L'Équipe du Téléthon



Les étoiles de Montcel



Production de pain à l'ancienne

Étang communal de Montcel - Règlement 2017

Article I : Seuls les habitants résidant dans la commune de Montcel (résidence principale, secondaire ou location annuelle) auront le droit de pêche. Le fait d'être propriétaire d'un terrain ou d'une cabane de jardin ne donne aucun droit. Les personnes habitant en dehors de la commune, mais dont les parents y résident (parenté de 1er degré) pourront prendre une carte annuelle. Tout litige sera tranché par le Conseil municipal.

Article II : Jours d'ouverture : samedis, dimanches et jours fériés, du 2 avril au 4 juin. Ensuite, tous les jours jusqu'au dernier dimanche d'octobre. Invitation possible les samedis, dimanches et jours fériés. Tous les jours en juillet et en août. Le nombre de prises est limité à 7 pour les truites et pour les tanches.

Article III : La pêche se pratique du lever au coucher du soleil sauf les jours de lâcher, à 7 heures les 2 et 16 avril, 1^{er} mai, 14 et 28 mai, 4 juin.

Article IV : Chaque pêcheur devra être titulaire d'une carte annuelle ou journalière. La carte annuelle, dite familiale, couvre le (la) conjoint(e) ou concubin(e) et leurs enfants de moins de 16 ans. En dessous de 16 ans, les enfants pourront pêcher seuls à condition d'être munis d'une décharge signée d'un des parents porteurs de la carte familiale. Le (la) conjoint(e) ou concubin(e) et les enfants n'auront droit qu'à une seule ligne.

Article V : Les cartes journalières et d'invitation ne seront délivrées qu'à partir du premier dimanche de juin.

Article VI : La pêche est autorisée à 2 lignes (flottantes ou calées), sauf les jours de lâcher de truites (1 seule canne).

La pêche à la cuiller sera autorisée à partir du mois de septembre. Un amorçage léger en cours de pêche est autorisé (sang interdit).

Article VII : Les carpes en dessous de 2,5 kg et en dessus de 5 kg seront remises à l'eau. Les carpes AMOUR seront obligatoirement relâchées.

Article VIII : Tout pêcheur en action de pêche devra être en mesure de présenter sa carte au garde. Deux membres titulaires de carte pourront également assurer le contrôle.

Article IX : Les cartes sont à retirer chez M. Jean-François PORTE : 04 73 33 05 77 ou chez M. Christian MONTPIED : 04 73 33 03 13. Annuelle : 32,00 € - Journalière : 5,00 €.

Article X : Baignade et canotage sont interdits.

Article XI : Les poubelles seront retirées autour de l'étang. Pour respecter la nature, chaque pêcheur devra emporter ses déchets et bouteilles.

**Pêcheurs,
vous qui aimez la nature,
merci de laisser votre
emplacement propre
lors de votre départ !**



Information : À chaque lâcher, 30 kg de truites seront déversés. Le dimanche 4 juin 2017 aura lieu le dernier lâcher de truites pour l'ouverture aux invités. La buvette avec tripes et daube du 1^{er} mai sera tenue par une association à déterminer.

Venez nous rejoindre avec vos enfants pour un loisir calme et sain.

APPMA de Combronde, Artonne, Saint-Myon, Jозеранд, Montcel, Saint-Hilaire-la-Croix, Charbonnières-les-Vieilles

Les cartes de pêche de l'association sont en vente uniquement sur Internet www.cartedepêche.fr

Les personnes ne disposant pas d'Internet peuvent la prendre chez *Flor-Ever* à Combronde ou bien à *l'épicerie Georges* à Blot-l'Église ou encore chez *Hugues*, 15 rue de l'Horloge à Riom.

- **Prix de la carte adulte :** 73 € (prix pour les femmes 32 €)
- **Prix pour les enfants de 12 à 18 ans :** 20 € et 6 € pour les moins de 12 ans

Ces cartes permettent de pêcher dans la plupart des rivières du Puy-de-Dôme et plus de 40 plans d'eau ou barrages dont celui de la Sep.

◆ À Lavaure



Les habitants de Lavaure

Cette année encore, nous nous sommes retrouvés avant les vacances d'été pour notre repas du village. C'est sous un soleil de plomb que nous avons fait griller quelques brochettes et saucisses à la plancha. En même temps, nous avons encore eu le bonheur de partager ce moment très convivial avec Jeanine, Gabrielle, Linette et Robert, nos aînés qui nous ont fait revivre le village d'antan par leurs histoires croustillantes.

Pas de départ à la retraite à arroser cette année mais nous attendions avec impatience la venue d'un p'tit gars... qui viendra renforcer notre équipe lors d'un lointain inter village contre Latour.

◆ Au Pont de Montcel

Les habitants
du Pont de Montcel



◆ Au Peyroux

Les habitants
du Peyroux



◆ À Bonneval

Nouvelle édition de la « voisinade » de Bonneval



Le sapin de Noël
à Bonneval

Crédit Photo : Edwige Tuyéras

Pratiquement devenue une tradition dans le village, les habitants de Bonneval se sont réunis le 18 juin dernier pour partager un moment convivial tous ensemble. À cette occasion, nous avons pu faire plus connaissance avec Carole et Jérémy, installés récemment à Bonneval. Cette année, c'est Jean-Pierre qui nous a chaleureusement accueillis chez lui. Sur la table, beaucoup de petits plats préparés par chacun ; autour de la table, beaucoup de rires, il ne manquait plus que le soleil... !

En cette fin d'année, nouvelle opportunité de se voir grâce à la décoration du sapin de Noël, offert par la commune. Ainsi, quelques enfants du village (et adultes...) ont eu grand plaisir à enguirlander l'arbre de Bonneval.

◆ À Latour

Les habitants de Latour se sont retrouvés cette année encore pour un week-end convivial le 11 Juin 2016. Tous les Latouriens étaient réunis autour d'un cochon à la broche dans une ambiance festive, musique, danse, tournoi de pétanque, il ne manquait rien...



Crédit photos : Charlène Béra

Un peu plus tôt dans l'année, le 9 avril, ils ont eu également le plaisir de se retrouver à l'auberge des Peytoux pour une belle journée placée sous le signe de la bonne humeur.

Les années folles à Montcel de 1920 à 1929

Deux ans après la signature de l'armistice en 1918, la France continue à se reconstruire et à panser ses plaies. Grâce aux capitaux étrangers, la croissance économique revient peu à peu. Ce sera en France, l'apparition du jazz, de la radio, du cinéma et de l'électro-ménager. À la radio, on entend Joséphine Baker.

Les années folles débutent vers 1920 et prendront fin avec la crise économique de 1929. Le krach boursier de Wall Street se répercute sur toute l'Europe.

Que faisait-on à Montcel ces années-là ? On se mariait et on faisait des enfants ! 45 mariages et 43 naissances de 1919 à 1929. Le commerce et l'artisanat sont au zénith, 26 sur l'ensemble de la commune dont 3 cafés et 2 épiceries dans le Bourg.

En 1920, Louis Charmat (grand-père de Dominique Bresle) devient Maire de Montcel. Il n'y a plus de concessions disponibles au cimetière, les familles ramenant les dépouilles des soldats morts au front peuvent bénéficier d'une concession gratuite. L'agrandissement du cimetière aura lieu côté est sur la parcelle communale en 1924.

Le nombre d'enfants de 4 à 13 ans fréquentant l'école est de 75 puis de 93 ! Lorsque l'âge de la scolarité sera porté à 14 ans, ils seront 105. Les enfants assistés sont au nombre de 46. Il est donc urgent de demander l'ouverture d'une 3ème classe. Elle sera située chez Madame Bulhon dans l'actuelle maison de Monsieur Lionel Peynet au Bourg.

Une demande d'installation d'une cabine téléphonique au Bourg est demandée à l'administration.

En 1921, aura lieu la construction du monument aux morts, financé en partie par les dons des habitants et la vente de noyers communaux.

En 1922, de nombreuses réclamations sont signalées en mairie concernant la distribution du courrier le dimanche. Jusqu'alors, la distribution du dimanche avait lieu le matin au moment de

la sortie de la messe. Les courriers pouvaient être distribués dans la totalité de la commune y compris les villages. Dans le nouveau service, le facteur arrive à Montcel qu'à 16 heures et ne distribue que le chef-lieu soit 63 habitants pour une population de 531 habitants.

En 1923, on projette d'électrifier la commune. L'aboutissement de celui-ci n'aura lieu qu'en 1928 pour un coût de 110 000 francs. Il y aura une lampe municipale par village, soit 9 lampes ainsi que l'éclairage de la mairie et de l'école.

Le premier lot du chemin vicinal n°5 de Latour à Piory a été empierré sans aucun cylindrage ni gravier. Les pierres roulent sur toute la largeur, ce qui provoque des réclamations en mairie.

En 1925 un nouveau Maire et un nouveau Conseil sont élus. Gilbert Labbe (arrière-grand-père de Bernard Chalet) obtient 6 voix et Louis Charmât 6 voix également. Gilbert Labbe étant le plus âgé sera élu. Il démissionnera en 1926 et sera remplacé par Louis Charmât.

En 1926, la pompe foulante à incendie sera transformée en pompe aspirante et refoulante pour un coût de 1 200 francs.

En 1927, les instituteurs, Monsieur et Madame Cocardons, demandent au Conseil l'autorisation de pratiquer la co-éducation (mixité garçons/filles dans les 2 classes) ce qui permettait d'avoir 2 divisions dans chaque classe.

En 1928, les ressources de la commune sont insuffisantes, une imposition de trois journées de prestations individuelles et de trois journées d'animaux sera décidée. C'est un impôt payé sous forme de travail consistant à la remise en état des chemins par les agriculteurs à l'aide de leur attelage, chevaux, vaches...

On savait aussi se distraire à Montcel. On dansait la valse, le charleston Chez « La Céline » au Bourg (maison de Danielle Sardiner). François Maître, de Latour (grand-père de Linette Poulet à Lavaure) jouait de la clarinette, après avoir mis une dent en liège pour compenser celle qui lui manquait !



Léon Sauret et Marie Charmat



François Maitre

* * * * *

Montcel et son église

En 1853, le principe d'une construction d'une nouvelle église est d'actualité, mais le début des travaux n'aura lieu qu'en 1857, la pose de la première pierre fut réalisée par Monsieur Maignol, ancien conseiller et député. Les travaux se termineront vers 1868. L'église sera située à l'est de l'ancienne de l'autre côté du chemin de Combronde.

En 1860, l'ancienne église menace de tomber en ruines mais le nouveau lieu de culte n'est pas terminé. Une lettre du curé Chalard à son évêque et de l'évêque au préfet nous dit que l'église est inconvenante et qu'il y pleut autant que dehors. Les contreforts ont été démolis pour construire la nouvelle église. « *Le dimanche 7 courant, il se détacha des matériaux en assez grande quantité*

et j'ai jugé prudent de ne dire qu'une messe basse ».

Tous les travaux effectués jusqu'à maintenant ont été financés en dehors de la commune par une association paroissiale. Si le gros œuvre fut bâti assez rapidement, en 1862 il reste encore le pavage, le crépi et le clocher à terminer mais l'association est à court d'argent.

La commune aidera à financer une partie des derniers travaux par la vente de terrain communaux. Malgré cela il restera, en 1865, encore quelques finitions à réaliser. Dure période pour la commune qui fit aussi construire à cette époque le presbytère (actuelle mairie) et la mairie-école.

Pour finir...

Le bulletin municipal est le journal de tous les habitants de Montcel.

Malgré le caractère officiel de son contenu, il reste ouvert à tous ceux qui souhaitent s'y exprimer : c'est un support d'information pour toutes les associations, la vie de nos villages, les événements culturels, etc.

Afin d'optimiser la rédaction de celui-ci, merci de faire parvenir vos articles et vos photos à partir du 15 novembre 2017 et avant le 24 décembre 2017 au secrétariat de la mairie.

Merci à tous les habitants, aux associations et aux conseillers municipaux, qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.



Mentions légales : Éditeur, commune de Montcel 63460 ; Directeur de publication, Grégory BONNET Maire ; Coordination de la conception et réalisation, Françoise MATHEY, conseillère municipale ; Imprimeur VADOT, 63460 Combronde ; Date de parution janvier 2017.

